

04 déc 2021 -09:21

Appartient à Conseil des ministres du 3 décembre 2021

Renforcement de l'incitant au travail pour les personnes en situation de handicap

Sur proposition de la ministre chargée des Personnes handicapées Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal renforçant l'incitant au travail pour les personnes en situation de handicap.

Dans ce contexte le projet adapte la réglementation relative aux allocations des personnes en situation de handicap à deux niveaux :

- il augmente le seuil d'exonération des revenus professionnels pour le maintien de l'allocation d'intégration (AI) afin que travailler soient financièrement avantageux.
- il augmente le plafond fixé en matière de revenu de remplacement afin de lutter contre la pauvreté prégnante des personnes en situation de handicap et par ailleurs leur éviter la double peine (perte d'emploi et de l'AI).

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrête royal du 6 juillet 1987 relatif à l'allocation de remplacement de revenus et à l'allocation d'intégration portant limitation des effets du "prix du travail".

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Jurgen Masure
Porte-parole (NL)
+32 479 27 68 64
jurgen.masure@lalieux.fed.be